



Le Trait d'union

Bulletin d'information de la Municipalité d'Eastman eastman.quebec
Février 2015, volume 15, numéro 1

SOMMAIRE

- Mot du maire2
- Comité Arts et Culture.....2
- Bibliothèque municipale....2
- Assemblée du 12 janvier ...3
- Budget d'Eastman 2015 ...4
- Club de l'Âge d'Or.....4
- Loisirs5
- ARPELA6
- Vallée Missisquoi-Nord6
- Chroniques vertes7
- Nettoyer sans polluer8
- BUDGET 2015 - SOMMAIRE COMPARATIF

LANCEMENT DU NOUVEAU SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ D'EASTMAN



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la municipalité d'Eastman vous invite à consulter son nouveau site web municipal EASTMAN.QUEBEC, une réalisation du studio créatif *Cha-cha communications* dont les propriétaires sont Laurent Chapleau et Annie Chartier, résidents d'Eastman. C'est également une fierté d'annoncer qu'Eastman est la première municipalité du Québec à utiliser le .quebec comme identifiant de domaine internet.

Mis en ligne lors de la réunion du conseil municipal du 12 janvier dernier, ce tout nouveau site web présente une signature visuelle vivante et colorée à l'image de la municipalité et offre une navigation simplifiée aux usagers. Une version mobile du site a aussi été conçue afin de s'adapter à plusieurs types d'appareil.

Une section complète du site est maintenant dédiée à la promotion touristique et sera diffusée sous le nom de domaine www.visitezeastman.com

Désormais, lors d'avis important (avis d'ébullition d'eau, fermeture de route, etc.) et pour aviser rapidement et efficacement les citoyens, une bande alerte rouge « *Alertes municipales* » est affichée sur la page d'accueil.

En un clic, il est possible de s'inscrire aux « *Rappels courriels* » de son choix : Alertes municipales, collecte des matières résiduelles, événements, conseil municipal, etc.

En un regard, « *À la Une* », une bande défilante d'images, présente les activités et événements à venir. Il est également possible de consulter le « *Calendrier de tous les événements* » pour une vue d'ensemble de l'année.

Le « *Répertoire en ligne* » permet de sélectionner et obtenir de l'information sur les commerces et entreprises de services d'Eastman ainsi que de les visualiser sur une carte interactive !

MOT DU MAIRE



Chers citoyens et citoyennes,

Au moment d'écrire ces lignes, le budget municipal a été adopté, ainsi que le règlement de taxation. Les détails du budget se retrouvent un peu plus loin dans le Trait d'Union.

Je suis très fier du travail fait par les membres du conseil et de l'administration municipale. Malgré une augmentation des dépenses de 300 000 \$ pour l'agrandissement de la

caserne d'incendie au village afin de la rendre conforme aux normes de sécurité, le taux de taxe foncière reste pratiquement le même.

Nous maintenons notre objectif de réfection et d'amélioration du réseau routier, en y injectant 200 000 \$ en plus du budget régulier de voirie.

En général, presque toutes les propriétés à l'extérieur du réseau d'aqueduc et d'égouts devraient voir une petite baisse de taxes.

Les propriétés qui sont branchées sur le réseau d'aqueduc bénéficient d'une année de sursis ayant un compte de taxes pour l'année 2015 à peu près similaire à celui de 2014 en raison de la fin du remboursement d'un des règlements d'emprunt liés aux infrastructures. Toutefois, ces propriétés verront leur compte de taxe augmenter en 2016, à cause des coûts élevés de fonctionnement et du début du remboursement des coûts liés à la construction de la nouvelle usine. Cette augmentation ne reflète pas la volonté du conseil municipal, mais découle plutôt des normes extrêmement rigoureuses imposées par le gouvernement dans son Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Le conseil de ville a pris la décision de continuer à travailler avec le rôle d'évaluation actuel plutôt que de demander un nouveau rôle, ce qui nous aurait coûté environ 60 000 \$. Cette décision a été prise par presque toutes les municipalités de la MRC, sur recommandation de l'évaluateur.

Au cours des dernières fins de semaines j'ai eu la chance de rencontrer un grand nombre de citoyens qui se promenaient sur notre piste cyclable en bordure du lac d'Argent, maintenant déneigée pour faciliter la marche; je peux vous assurer que tous étaient très contents de la décision du conseil de ville.

Même son de cloche pour ce qui est de l'entretien de la piste de ski de fond *La Montagnarde* que nous entretenons avec notre nouveau VTT et notre nouvelle dameuse, entre le chemin des Diligences et le Parc National du Mont Orford.

En terminant c'est avec regret que nous avons appris le décès de M. Gilles Cochenec. Avec sa conjointe, Gilles était le propriétaire du commerce *Aux Avelines*. Il a combattu et

obtenu un sursis de plus de deux ans contre la maladie grâce à une attitude positive et un désir de vivre qui ne laissaient personne indifférent. Tous les gens qui lui ont parlé dans ces deux dernières années savent de quoi je parle.

Gilles ton sourire, tes petits commentaires et tes moqueries vont nous manquer. Au nom du conseil de ville, nos condoléances à toute ta famille.

Yvon Laramée, maire



COMITÉ ARTS ET CULTURE

Appel à tous les artistes d'Eastman!

Le comité Arts et culture aimerait recenser les artistes établis dans notre village, afin de mettre sur pied un bottin qui pourrait être accessible sur le site Web de la municipalité.

Nous recherchons également des artistes prêts à participer à diverses activités lors des Journées de la Culture, en septembre prochain.

Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer avec M^{me} Marie-Lou Laramée, à l'hôtel de ville.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Venez l'abonner à la bibliothèque et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre des éditions *Dominique et compagnie*,

un *Magazine Enfants Québec*, des fiches de lecture de *Naître et grandir* et d'autres belles surprises!

Saviez-vous qu'avec votre abonnement à la bibliothèque, vous avez accès gratuitement à toute une sélection de magazines et journaux en ligne, tels que La Tribune, Le Devoir, La Presse, L'Actualité ou Protégez-vous? Et cela en plus d'une collection de plus de 1500 titres de livres numériques en français, des encyclopédies et même un logiciel éducatif destiné à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour les enfants de 4 à 8 ans. Venez vous informer auprès de nos bénévoles!

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 13h à 17h et de 19h à 20h, et le samedi de 10h à 14h.



MONTY SYLVESTRE
CONSEILLERS JURIDIQUES | INC.

455, rue King O., bur. 200
Sherbrooke QC J1H 6E9
Tél. : 819 566-4466
Télec. : 819 565-2891
MONTYSYLVESTRE.COM

Amélie Gérin, notaire
GÉRIN POMERLEAU, NOTAIRES. s.e.n.c.r.l.
324, rue Principale Ouest,
Magog, Québec, J1X 2A9
T 819-843-3793 * 219
agerin@notarius.net

LE GROUPE L'EXPERT DRAINS
Faites affaires avec des spécialistes
Licence RBQ: 1291-1605-10

- Remplacement de drains français
- Débouchage de tuyaux et d'égout
- Inspection de tuyaux par caméra
- Réparation de fissures dans le solage
- Installation septique
- Protection contre les refoulements d'égout
- Excavation résidentielle

24 ANS à votre service | Garantie 10 ANS
1990-2014 8345 Bd Bourque
URGENCE 24H / 7 JOURS
www.expertdrains.com 819-868-6441

ASSEMBLÉE DU CONSEIL : 12 JANVIER 2015

Administration générale

- La conseillère Nathalie Lemaire a été désignée Mairesse suppléante jusqu'au 5 octobre prochain.
- Le rôle d'évaluation qui sert de base à la taxation est déterminé par une firme extérieure, J.P. Cadrin et Ass. Il est établi pour six ans quoique la municipalité puisse le reprendre après 3 ans. Comme le marché immobilier se stabilise, le conseil municipal a décidé de pas procéder à ce qui s'appelle « l'équilibrage du prochain rôle d'évaluation » et, ainsi, épargner les quelque 60 000 \$ que l'opération aurait coûté.
- À la suite d'une demande d'aide financière du Centre d'Art Orford, le conseil a accordé une subvention de 1000\$ pour soutenir le Concert Orford sur la Route qui aura lieu en juillet 2015 à Eastman.
- Dans un souci de solidarité, la municipalité a renouvelé son adhésion à la *Fédération canadienne des municipalités* (378 \$). Elle a également fait de même pour les services *Québec Municipal – Service Internet* au coût de 322 \$.
- Avec la mise en service de la nouvelle usine d'eau potable, une des pompes à vitesse variable de l'ancienne usine n'était plus requise. La vente de celle-ci à la municipalité du Canton d'Orford a été autorisée pour un montant de 1200 \$.

Loisirs, Culture, Tourisme et Terrains de jeux

- Le conseil municipal verse à l'École du Val-de-Grâce une somme de 1 470\$, représentant la participation financière de la municipalité d'Eastman à l'entente intermunicipale de loisirs pour l'année scolaire 2014-2015.
- Le conseil autorise un budget global de 7 000 \$ afin de couvrir les dépenses pour les Plaisirs d'hiver.
- La municipalité s'est inscrite au Défi Santé 5/30 Équilibre. Les citoyennes et citoyens sont ainsi invités à consommer au moins 5 portions de fruits et légumes par jour, et à pratiquer au moins 30 minutes d'activité physique à une intensité modérée ou élevée au minimum 5 jours par semaine.
- Le conseil a autorisé l'embauche des animatrices et animateurs de l'ensemble des activités du comité intermunicipal de loisirs pour la prochaine session. Dans tous les cas, ces mandats sont assujettis à un nombre d'inscriptions suffisant pour couvrir les frais encourus.
 - Anglais
 - Espagnol
 - Yoga
 - Danse baladi Fusion
 - Arts martiaux (pour enfants et adultes)
 - Techniques de cirque
 - Badminton (surveillance)

- La programmation globale des activités de loisirs a été adoptée pour l'année 2015 :
 - Plaisirs d'hiver 31 janvier
 - Fête de la pêche 6 juin
 - Fête Nationale du Québec 24 juin
 - Halloween 31 octobre
 - Défilé de Noël 5 décembre

Environnement et Travaux publics

- Des intervenants soutiennent que le refoulement d'eau au barrage du lac d'Argent pourrait être associé à certains étranglements de la rivière Missisquoi-Nord. La firme JFSA experts-conseil a proposé d'analyser la situation et le conseil demande à la MRC de Memphrémagog de procéder à cette étude; la part d'Eastman, 3 500 \$ plus les taxes applicables, serait prise dans la réserve dédiée à l'environnement.
- Le conseil approuve un montant de 20 000 \$ de l'excédent affecté – Aqueduc pour les travaux de la mise aux normes de l'usine de traitement d'eau potable.
- Dans le cadre de la mise aux normes des chemins des Boisés de la Héronnière, le conseil autorise le paiement du décompte progressif #3 au montant de 32 757 \$ (excluant les taxes).
- La municipalité a renouvelé l'entente entre Eastman et Stukely-Sud pour l'entretien d'été d'une portion du chemin Aimé-Dufresne;
- La municipalité s'inscrit à l'édition 2015 de la Fête des Voisins, qui aura lieu le 6 juin et s'engage à en faire la

	Février	Mars	Avril
Bingo	14-28	14-28	11-25
Brunch	15	15	19

promotion.

Urbanisme

- À la suite d'une recommandation favorable de la part du Comité consultatif en urbanisme (CCU), une demande de dérogation mineure a été accordée afin de régulariser l'implantation d'une résidence au 44 rue de Normandie.
- Un avis de motion a été déposé en vue d'ajouter dans le règlement de zonage 2012-08 la définition suivante de l'usage « Camp de vacances » : *lieu d'hébergement de la nature d'une colonie de vacances ou d'un camp d'été où un maximum de vingt (20) chambres sont rendues disponibles, contre rémunération, pour une courte durée et qui offre une programmation d'activités à caractère éducatif ou récréatif, dans un contexte de vacances et de vie de groupe, et où sont offerts des services et des aménagements et équipements de loisir.*
- Le conseil municipal a adopté les taux de taxes et de tarification des différents services pour l'année 2015. Ces différents taux font le lien entre le budget 2015 adopté en décembre dernier et le compte de taxes que les citoyens recevront en février.

BUDGET D'EASTMAN EN 2015

Faits saillants du nouveau budget

- Augmentation du coût de la SQ de 24 %
- Augmentation des coûts de production et distribution d'eau potable de 25,5%
- Maintien de l'investissement au Fonds pour l'environnement
- Réduction de 1,28 % du retour de la TVQ
- Compensation en tenant lieu de taxes réduite de 4000 \$ à la suite du pacte fiscal
- Maintien des revenus de droits de mutation à ceux de 2014
- Ajout de la vidange des étangs
- Ajout de l'étude pour la réfection des conduites du Lac d'Argent
- Modification de la tarification pour ajouter le service d'évaluation de la MRC
- Fin du règlement d'emprunt 4-91
- Investissement de 250 000 \$ en immeuble et 200 000 \$ en voirie dont 56 000 \$ provenant du surplus et 144 000 \$ financé par l'ajout de 0,02 \$ à la taxation foncière

Poursuite d'une recherche d'équité

Toujours sensibles au principe selon lequel chaque citoyen assume sa juste part des différents services auxquels il a droit, les membres du conseil ont maintenu sensiblement aux mêmes taux, les éléments de tarifs mis en place en 2014, en ajoutant le dernier élément, le service d'évaluation, qui est d'ailleurs facturé à la municipalité pour chaque matricule (ou compte de taxes).

- 10,47 \$ Réserve pour les projets environnementaux
- 15,20 \$ Solidarité sociale (soutien à certains organismes du milieu)
- 13,96 \$ Activités de loisirs
- 23,21 \$ Service d'évaluation

Taux de taxation légèrement en baisse

Le taux global de la taxe foncière, soit le taux regroupant tous les éléments taxés sur la base de la valeur foncière, baisse légèrement en 2015; ce taux passe de 0,579684 \$ du 100\$ d'évaluation à 0,578216 \$.

Exemple de l'évolution du compte de taxes municipales

Le tableau suivant présente une simulation de l'évolution du compte de taxe municipal entre 2014 et 2015. Il ne tient pas compte des taxes sectorielles et présente uniquement le total du compte de taxes, sans distinguer les composantes sous forme de taxe foncière ou sous forme de tarif. Il s'agit ici d'exemples, certains taux peuvent varier de façon minime.

	Valeur de la propriété au rôle d'évaluation	Compte total 2014	Compte total 2015	Différence en \$
Sans service Égouts/aqueduc	75 000 \$	474.50 \$	496.50 \$	22 \$
Sans service Égouts/aqueduc	250 000 \$	1 768.87 \$	1 764.68 \$	-4.19 \$
Sans service Égouts/aqueduc	500 000 \$	3 218.08 \$	3 210.22 \$	7.86 \$
Avec service Égouts/aqueduc	250 000 \$	2 384.13 \$	2 392.10 \$	7.97 \$
Avec service Égouts/aqueduc	500 000 \$	3 833.34 \$	3 837.64 \$	4.40 \$

...

CLUB DE L'ÂGE D'OR



Un grand merci aux pompiers qui ont donné généreusement de leur temps pour les travaux à la salle «La Missisquoise» au début de janvier.

Il fait bon de voir l'entraide entre les divers organismes de la municipalité. Tous ensemble, nous mettons la main à la pâte afin de faire d'Eastman un endroit où il fait bon vivre.

Les membres du C.A. tiennent à vous remercier pour votre implication. Chapeau à vous tous !

Nous aurons une conférence sur le thème de la sécurité, donnée par le Sergent Grégoire, de la Sûreté du Québec, le 26 février à 13h30, et une autre le 19 mars à 13h30 de Services Canada pour expliquer les différents services offerts aux aînés.

Il y aurait possibilité d'une cuisine collective à la salle « La Missisquoise ». Si vous avez de l'intérêt pour ce projet, laissez-nous le savoir.

Croisière dans le fjord du Saguenay et spectacle « La Fabuleuse » du 21 au 23 juillet 2015 : Circuit de 3 jours et 2 nuits avec quelques visites guidées. Pour plus d'informations ou pour une réservation, contactez M. Raymond Breton au 450-297-0761.

...

LOISIRS

Retour sur le défilé de Noël



C'est le 13 décembre dernier qu'a eu lieu le traditionnel défilé du Père Noël.

La municipalité tient à remercier tous ses partenaires et commanditaires ainsi que les entreprises ayant participé au défilé.

Merci aux nombreux participants qui ont assisté au défilé et qui se sont rassemblés au Parc des sports pour profiter de la musique, du feu de joie et des activités offertes pour l'occasion.

Plaisirs d'hiver

Les plaisirs d'hiver sont nombreux à Eastman et c'est pourquoi une toute nouvelle programmation est offerte cette année !

Pour bien débiter cette programmation, le 31 janvier dernier avait lieu le rassemblement au Parc des sports où plusieurs activités étaient offertes : patinage libre et hockey, glissades sur tube, jeux gonflables, hockey balle et olympiade des familles, tire sur la neige et tours de calèche.



Voici la liste des autres activités:

- Initiation au Curling avec M. le Maire
 - Dimanche 1er février, de 13 à 15h
 - Lieu : Club de curling Magog, 47, rue de Hatley (Près du McDonald)
 - Information : Yvon Laramée, 819-578-0946
- Activité de géocaching en raquette
 - Dimanche 15 février : 10h00
 - Animation : Michèle Desrochers.
 - Lieu : Parc Missisquoi-Nord Eastman
 - Détails : Les participants adultes doivent posséder leur propre équipement. Il est possible de faire l'emprunt de raquette (Quantité limitée) pour les enfants uniquement auprès de l'école du Val-de-Grâce. Pour réserver de l'équipement, communiquez avec Line Frappier au 450-297-2190. Il sera possible de récupérer l'équipement la journée du 13 février sur les heures d'ouverture du secrétariat : 7 h 30 à 11 h 45 et 12 h 45 à 15 h 30.
- Joute de hockey amicale
 - Mercredi 18 février : de 18h30 à 19h30
 - La Sûreté du Québec invite nos jeunes hockeyeurs/hockeyeuses à se réunir sur la patinoire au Parc des sports, pour une joute amicale de hockey sur patins qui se conclura avec une collation.
- Initiation à la marche nordique
 - Samedi 28 février : 10h
 - avec Marie-Noëlle Fontaine, kinésiologue
 - Lieu : Rassemblement au Chalet des sports
 - Détails : notions de base, étirements, randonnée.
 - Le participant doit avoir des bâtons et être chaussé de bottes de marche et crampons si nécessaire.

Calendrier des activités régulières pour l'année 2015

- 31 janvier au 28 février – Plaisirs d'hiver
- Samedi le 6 juin – Fête de la Pêche
- Mercredi le 24 juin – Fête Nationale
- Samedi le 31 octobre – Village des bizarreries
- Samedi le 5 décembre – Défilé du Père Noël

LOISIRS (SUITE)

Surveillez votre boîte aux lettres et notre nouveau site web EASTMAN.QUEBEC ! Plus d'informations sur les activités vous seront communiquées au cours des prochains mois. Vous aimeriez vous impliquer à la réalisation d'une ou plusieurs de ces activités ? N'hésitez pas à communiquer votre nom au service des loisirs dès maintenant.

Défi Santé 5/30 Équilibre - du 1^{er} mars au 11 avril : manger 5 portions de fruits et légumes, bouger 30 minutes et prendre une pause chaque jour!

La période d'inscription pour le Défi Santé 5/30 est présentement en cours. La municipalité s'y est inscrite afin de promouvoir les saines habitudes de vie et vous invite à en faire autant d'ici au 1^{er} mars, en solo, en famille ou en équipe ! Plus d'informations sur : www.defisante.ca

Activités estivales

Le camp de jour et le soccer seront de retour pour une nouvelle saison ! Plus d'information à venir au cours des prochains mois. Surveillez le sac à dos de votre enfant et notre site web!

ARPELA



Association des résidents pour la protection de l'environnement du Lac d'Argent Inc.

En ce début d'année 2015, les membres de l'exécutif de l'ARPELA se préparent à une année particulièrement chargée. Il y aura beaucoup à faire en effet pour que soit mis en œuvre le plan d'intervention dans le bassin versant du ruisseau Bonnallie afin de corriger

le problème des sédiments. Les dirigeants de l'ARPELA travaillent étroitement avec la municipalité pour faire avancer ce projet et sont confiants d'obtenir en 2015 les permis d'intervention en milieu naturel, les plans et devis des travaux ainsi que la confirmation d'une aide financière.

Il va sans dire que l'appui du plus grand nombre de citoyens d'Eastman à l'ARPELA est de prime importance pour lui donner toute la crédibilité nécessaire à la réalisation de ce projet. Ne négligez pas de manifester votre engagement en transmettant votre coupon d'abonnement ou de renouvellement, avec votre remise. A noter qu'il a été accepté, lors de la dernière assemblée générale, que la contribution annuelle soit portée à 15 \$ par membre. Vous trouverez le coupon d'abonnement à l'onglet « Devenir membre » du site web : www.arpela.ca.

...

UNE VISITE HIVERNALE DES SENTIERS DE LA VALLÉE MISSISQUOI NORD



Eh oui, les sentiers sont ouverts toute l'année dans les quatre municipalités membres : Eastman, Saint-Étienne-de-Bolton, Bolton-Est et Canton de Potton.

Les amateurs de randonnées vivifiantes ont le choix entre les 12 sentiers de la

Vallée, permettant de parcourir 57 km. Au lendemain d'une neige abondante, il est bon d'apporter ses raquettes ou ses skis. Sinon, il se peut que les sentiers aient été suffisamment utilisés pour permettre la marche en bottes. C'est particulièrement le cas pour le sentier du Vieux Verger.

Le comité de valorisation de la Vallée Missisquoi Nord a établi en décembre son plan d'action annuel. Les projets pour 2015 seront annoncés dans les prochains bulletins.

La carte de la Vallée est disponible au Bureau d'accueil touristique (BAT) d'Eastman, ou sur le site web : <http://www.missisquinord.com/>

On accède au secteur Eastman par le Parc Missisquoi, au 37 rue des Pins Sud. C'est gratuit et accessible à l'année longue.

...



CHRONIQUES VERTES D’EASTMAN

par Isabelle Perreault et Nathalie Lemaire

Nouveau règlement sur les eaux pluviales

Pour protéger davantage nos lacs contre différents contaminants présents sur nos sols et contre l’accumulation de sédiments, la municipalité s’est dotée d’un nouveau règlement sur la gestion des eaux de pluie. Dorénavant, pour toutes les nouvelles résidences, le propriétaire devra joindre à sa demande de permis une description des moyens prévus pour retenir l’eau de ruissellement sur son terrain.

Ces mesures permettent de réduire les débits de l’eau acheminée vers nos fossés et ainsi de prévenir l’érosion, surtout lors de très fortes précipitations. Les principales méthodes utilisées pour la retenue des eaux de gouttière sont simples : barils de pluie, rejet dans un espace gazonné ou trou empierré.

L’article de règlement *Évacuation des eaux pluviales* a été intégré au règlement de construction et est présentement en vigueur.

Capsule verte !

Faut-il retirer les circulaires de leur sac avant de les placer dans le bac ?

- Oui, pour faciliter les opérations au centre de tri. Vous pouvez aussi faire un sac de sacs en plastique et le nouer.

Source : Recyc-Québec.

Conférences 2015

Avez-vous bien reçu votre dépliant des conférences et activités sur l’environnement pour l’année 2015?

Si vous ne le retrouvez pas, vous pourrez le consulter en ligne sur le nouveau site Web de la municipalité ou vous en procurer un au bureau municipal ou à la bibliothèque!

Ce sont 20 activités gratuites qui vous sont proposées au cours de l’année 2015, dont 8 en février et mars, par les municipalités du secteur Ouest de la MRC. Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

Le retour des Bernaches

Les bernaches seront de retour bientôt. Bien que ces oiseaux soient magnifiques et agréables à contempler, lorsqu’ils sont réunis en grand nombre, ils représentent une source de pollution non négligeable pour les lacs.

Il existe une multitude de moyens pour effaroucher les bernaches, dont l’installation de fils, de clôtures et le contrôle de la végétation. Vous trouverez de plus amples détails à ce sujet en consultant le guide de gestion des bernaches sur notre site internet www.eastman.quebec. à l’onglet environnement/biodiversité.

La bernache en quelques lignes...

La plupart des populations de bernaches du Canada se reproduisent dans des régions nordiques éloignées et migrent vers le sud pour y passer l’hiver : elles ne sont présentes dans le sud du Canada qu’au printemps et à l’automne. On qualifie couramment ces bernaches de migratrices. Par contre, d’autres bernaches du Canada passent toute l’année dans plusieurs régions et sont qualifiées de « résidentes ». Bien que ces bernaches passent la totalité de l’année dans le sud du Canada, bon nombre d’entre elles peuvent migrer vers le sud durant de courtes périodes au plus fort de l’hiver. Contrairement aux croyances populaires, ces bernaches « résidentes » ne sont pas des bernaches migratrices qui ont cessé de migrer, mais elles résultent simplement de l’accroissement des populations reproductrices locales qui se sont établies à la suite de réintroductions ou de la croissance naturelle des populations. Comme les jeunes bernaches ont tendance à revenir nicher où elles ont été élevées et qu’elles apprennent de leurs parents les voies migratoires, ces populations locales continuent de croître d’une génération à l’autre.

NETTOYER SANS POLLUER

Petit guide pour concocter vos produits nettoyants et alternatives aux insecticides écologiques

Préparé en collaboration avec Mme Edith Smeesters

	Usages	Recettes	Indications
Produits nettoyants	Tout usage	1/2 t de vinaigre blanc 4 litres d’eau	Toutes les surfaces, sauf le marbre
	Tout usage en pulvérisateur	2 c à t de bicarbonate de soude 1/2 c à t de cristaux de soude 2 t eau tiède, 4 c à s de peroxyde, 1/2 c à t de savon à vaisselle doux 10 gouttes d’huile essentielle	Dissoudre dans un peu d’eau chaude (menthe, agrumes ou lavande)
	Tout usage pour surface en inox	jus de citron ou vinaigre Bicarbonate de soude	Détachant, désinfectant Pour faire briller!
	Pour la toilette en pulvérisateur	1/3 vinaigre blanc pour 2/3 eau 2 gouttes huile essentielle (menthe, agrumes ou lavande)	Pulvériser tous les jours Laisser agir 15-20 min Brosser et tirer la chasse
	Dégraissage à planchers	1/4 t cristaux de soude 8 litres d’eau chaude ¼ t vinaigre blanc 1 c à s savon ménager	Toujours rincer après avoir nettoyé!
	Joints de carrelage/tuiles en pulvérisateur	1 t de bicarbonate 1/4 t cristaux de soude ou ½ t borax 1/2 t eau chaude	Frotter au besoin
	Vitres	½ t de vinaigre 4 litres d’eau	Bien essuyer avec raclette et essuie-tout
	Débouche tuyaux	1/2 t bicarbonate 1/4 t vinaigre	Laisser agir 15 minutes minimum Rincer à l’eau bouillante
	Détachant pour vêtements	détergent à lessive concentré	Brosser la tache sur le vêtement
	Détachant pour vêtements (rouille)	acide oxalique (sel de citron)	Laisser agir 5 min et frotter délicatement
Lessive	Diminuer le savon de ½ ajouter 1/3 t de cristaux de	Diluer dans l’eau chaude et ajouter au savon lorsque les vêtements sont très sales ou tachés	

TÉLÉPHONES D’URGENCE FEU - AMBULANCE : 911 SERVICE DE POLICE : Sûreté du Québec 819 564-1212 ou 1 800 461-2131

Échec au Crime : 1 800 711-1800 SIGNALER UN OISEAU MORT : 1-877-644-4545 (virus du Nil)

SIGNALER UN ANIMAL MORT : route 112 ou G.-Bonnallie 819 562-2693, ailleurs sur les routes 450 297-3440

Municipalité d’Eastman, 160, chemin George-Bonnallie, Eastman (Québec) J0E 1P0

Téléphone : 450 297-3440

Télécopieur : 450 297-3448

Courriel : info@eastman.quebec

Heures d’ouverture : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h, du lundi au vendredi

eastman.quebec

J.P. Cadrin & Ass. Inc.
évaluateur agréé
cadrin@jpcadrin.ca
455 MacDonald, bureau 300, Magog (Québec), J1X 1M2
tél.: 819-843-3635 téléc.: 819-843-0448

exp. **Donald Bousant, urbaniste**
Directeur principal, aménagement, urbanisme et développement durable
150, rue de Vimy, Sherbrooke QC J1L 3M7
Tél.: 819 562-3071, poste 2315
No: 819 571-8035

